



Trophées Incidences

Entreprises | Secteur associatif | Secteur agricole |
Secteur éducatif | Porteurs de projet

Place à l'éco-innovation en Brabant wallon !

Le Service de l'économie et du commerce

Le Centre Provincial de l'agriculture et de la ruralité (CPAR)

L'A.S.B.L. CAP Innove et l'A.S.B.L. CEI Louvain

Avec le soutien de la Fondation pour les Générations Futures

DOSSIER DE CANDIDATURE

Les Trophées s'adressent, selon la catégorie envisagée, aux indépendants, TPE, PME, exploitants agricoles, associations, secteur éducatif ou aux porteurs de projet.

La participation au concours est gratuite. Retrouvez l'ensemble des infos sur :
<https://brabantwallon.be/bw/trophees-incidences>

Merci de nous renvoyer ce document pour le **28 janvier 2024 au plus tard**, uniquement par :

- Par courrier : Province du Brabant wallon – Direction d'administration de l'économie et du développement territorial – Service de l'économie et du commerce – Place du Brabant wallon, 1 à 1300 Wavre
- Par courriel : info@tropheesincidences.be;
- Ou en ligne en complétant le formulaire accessible depuis la page web du concours → www.tropheesincidences.be

RAPPEL : Seul un dossier de candidature pourra être retenu par projet. Néanmoins, plusieurs projets peuvent être soumis par un même candidat. Un projet précédemment primé ne peut plus être présenté. Et un projet ne figurant pas parmi les quinze finalistes des éditions précédentes pourra être représenté s'il a acquis pour l'édition 2024 des Trophées Incidences de nouveaux développements. Le projet présenté est déjà actif pour toutes les catégories. SAUF pour celle consacrée aux « Porteurs de projets » dont l'initiative doit posséder malgré tout un degré de maturité suffisant pour être évalué.

Merci de répondre à toutes les questions (si l'une d'entre elles ne vous paraît pas pertinente, indiquer « non pertinent »). Merci également de respecter le nombre de lignes ou de pages qui vous sont imposées.

Si vous souhaitez de l'aide pour remplir ce formulaire, vous pouvez nous contacter au 010.68.66.42 ou via info@tropheesincidences.be.

COORDONNÉES DE L'INITIATIVE			
Organisme /Nom du projet			
Personne de contact			
Fonction			
Téléphone direct			
E-mail direct			
Adresse postale	Rue et numéro : Code Postal : Ville :		
Site web et/ou pages Réseaux sociaux			
Statut	<input type="checkbox"/> SA <input type="checkbox"/> SRL <input type="checkbox"/> SC <input type="checkbox"/> SNC	<input type="checkbox"/> SCS <input type="checkbox"/> SCA <input type="checkbox"/> Personne Physique <input type="checkbox"/> A.S.B.L.	<input type="checkbox"/> AISBL <input type="checkbox"/> Autre association <input type="checkbox"/> Particulier <input type="checkbox"/> Autre
Nombre d'employés/Taille de l'équipe			
Date de création de l'initiative			
N° d'entreprise (si existant)			
codes NACEBEL (si existant)			
Catégorie	<input type="checkbox"/> Entreprises <input type="checkbox"/> Secteur Associatif <input type="checkbox"/> Secteur Agricole <input type="checkbox"/> Secteur éducatif <input type="checkbox"/> Porteurs de projet		

COMMENT AVEZ-VOUS ÉTÉ AU COURANT DU CONCOURS DES TROPHÉES INCIDENCES ?

1. QUEL EST LE NOM DU PROJET ? QUEL EST-IL ?

En maximum 25 lignes, décrivez la mission, les objectifs généraux, l'historique de votre initiative/activité/entreprise (idée, création, évolution, etc.). N'omettez pas de décrire brièvement le produit/projet/service innovant présenté lors de ces Trophées Incidences. Vous pouvez également compléter votre description par une ou deux photos maximum.

2. EN QUOI VOTRE INITIATIVE EST-ELLE ECO-INNOVANTE ? EN QUOI CELLE-CI SE DIFFERENCIE DES AUTRES PRODUITS/SERVICES EXISTANTS ?

En maximum 20 lignes, décrivez le ou les aspect(s) éco-innovant(s) de votre initiative*
 Décrivez l'innovation que votre produit/service/projet apporte. Quel est son apport face à ce qui est déjà existant en BW et ou en Région wallonne ?

**L'éco-innovation désigne « toute forme d'innovation contribuant ou visant à réaliser des progrès vers la réalisation de l'objectif d'un développement durable grâce à une réduction des incidences sur l'environnement, à une meilleure résilience aux pressions environnementales ou à une utilisation plus efficace et plus responsable des ressources naturelles ». (définition UE). De façon plus large, il s'agit d'« un processus dans lequel les considérations (environnementales, sociales et économiques) sont intégrées dans les systèmes de l'entreprise (au sens large), depuis la génération d'idées jusqu'au développement et la commercialisation, et qui est appliqué aux produits, services et technologies, ainsi qu'aux nouveaux modèles d'entreprise et organisationnels ».*

L'éco-innovation concerne donc tous les secteurs d'activité et intègre plusieurs concepts/produits tels que l'économie circulaire (ressources matérielles, immatérielles et énergétiques), l'économie collaborative, l'économie de la fonctionnalité, le management environnemental, les technologies vertes, l'agriculture « innovante », le circuit-court, etc.

3. COMMENT CETTE INITIATIVE S'INSCRIT-ELLE DANS UNE GESTION MULTIDIMENSIONNELLE ?

En maximum 60 lignes (15 lignes par dimension, décrivez comment votre initiative prend-elle en compte les dimensions environnementales, sociales, économiques et de gouvernance au sens large (à l'intérieur de l'organisation, dans son voisinage immédiat et à une échelle plus globale)

3.1. Dimensions environnementales (en maximum 15 lignes) : Votre produit/service/projet va-t-il impacter sur l'environnement ? En termes de réduction des déchets, d'amélioration du bilan carbone, ou encore de bienfaits sur la biodiversité par exemple.

3.2. Dimensions sociales (en maximum 15 lignes) : Quel impact votre produit/service/projet a-t-il sur votre vie, celle de vos voisins ou encore sur les réseaux que vous avez créés, avec les clients, autres entreprises, vie de quartier, de village par exemple ?

3.3. Dimensions économiques

En fonction de la catégorie à laquelle vous appartenez, ce qu'il faudra fournir sera différent :

- Pour les entreprises, l'analyse financière se traduira par le résumé d'un **plan financier** spécifique à l'initiative. Quel impact votre produit/service a-t-il sur la rentabilité de votre entreprise ? Quelles répercussions économiques votre projet devrait avoir sur votre entreprise (recettes/dépenses), mais aussi sur l'économie locale ? Cette nouvelle activité aura-t-elle une incidence sur l'emploi qu'il soit interne ou externe à votre structure ? Après quelle période, les investissements consentis devraient être rentabilisés après quelle période ?
- Pour le secteur associatif, l'analyse financière se traduira par le résumé d'un **plan financier** spécifique à l'initiative. Quel impact votre produit/service a-t-il sur la rentabilité de votre association ? Quelles répercussions économiques devrait avoir votre projet sur votre association (recettes/dépenses), mais aussi sur l'économie locale ? Cette nouvelle activité aura-t-elle une incidence sur l'emploi qu'il soit interne ou externe à votre structure ? Après quelle période, les investissements consentis devraient être rentabilisés ?
- Pour le secteur agricole, l'analyse financière se traduira par **l'investissement détaillé spécifique à l'initiative** : Quel impact votre produit/service a-t-il sur la rentabilité de votre exploitation ? Quelles répercussions économiques votre projet devrait avoir sur votre exploitation (recettes/dépenses), mais aussi sur l'économie locale ? Cette nouvelle activité aura-t-elle une incidence sur l'emploi qu'il soit interne ou externe à votre structure ? Après

quelle période, les investissements consentis devraient être rentabilisés après quelle période ?

- Pour le secteur éducatif, l'analyse financière se traduira par **l'investissement détaillé spécifique à l'initiative** : Quel impact votre produit/service a-t-il sur la rentabilité de votre structure ? quelles répercussions économiques votre projet devrait avoir sur votre structure (recettes/dépenses), mais aussi sur l'économie locale ? Cette nouvelle activité aura-t-elle une incidence sur l'emploi qu'il soit interne ou externe à votre structure ? Après quelle période, les investissements consentis devraient être rentabilisés ?
- Pour les Porteurs de projet,
 - Start'up : l'analyse financière se traduira par le **plan financier** de l'initiative. Quel impact votre produit/service a-t-il sur la rentabilité de votre structure ? Quelles répercussions économiques votre projet devrait avoir sur votre structure (recettes/dépenses), mais aussi sur l'économie locale? Cette nouvelle activité aura-t-elle une incidence sur l'emploi qu'il soit interne ou externe à votre structure ? Après quelle période, les investissements consentis devraient être rentabilisés?
 - Particuliers : l'analyse financière se traduira par **l'investissement détaillé spécifique à l'initiative**. Quelles répercussions économiques Votre projet devrait avoir sur l'économie locale? Cette nouvelle activité aura-t-elle une incidence sur l'emploi ? Après quelle période, les investissements consentis devraient être rentabilisés ?

3.4. Dimensions de gouvernance au sens large (maximum 15 lignes) :

Quel impact votre produit/service/projet a-t-il sur la gestion de votre activité/ exploitation ?

Comment les décisions stratégiques sont-elles prises ?

4. Qui est positivement impacté par votre initiative ?

En maximum 12 lignes, décrivez la portée de votre initiative : au niveau de l'entreprise, de l'exploitation, des partenaires, des clients, de l'environnement, du voisinage, etc.

5. En quoi votre initiative est-elle ancrée sur le territoire du Brabant wallon ?

En maximum 8 lignes, décrivez l'ancrage brabançon wallon de votre initiative

6. En cas de victoire (En maximum 10 lignes)

Pour toutes les catégories, sauf les porteurs de projets : Comment valoriserez-vous l'éventuelle récompense financière de 3.000 euros dans le développement de votre projet ? Comment l'utiliserez-vous ? A quoi servira-t-elle ?

Pour les porteurs de projets : Qu'attendez-vous de l'accompagnement qui vous serait proposé en cas de sélection ? Quels types d'encadrement vous seraient utiles ?

7. Message complémentaire (En maximum 5 lignes)

Espace complémentaire dédié à un message ou un argumentaire complémentaire que vous destinez aux membres des jurys chargés de la sélection

ENGAGEMENT

Le dépôt de la candidature implique que le participant a pris connaissance du règlement et de ses conditions et qu'il les accepte pleinement. Le candidat s'engage à communiquer des informations sincères et véritables, tout au long du concours. De par leur participation, les candidats autorisent les organisateurs du concours à utiliser et rendre publics le nom, l'image ainsi qu'une brève description du projet dans le cadre de la remise des Trophées Incidences et de la suite qui peut lui être réservée dans la génération d'un écosystème.

Chaque finaliste s'engage également à collaborer avec le Brabant wallon pour valoriser sa sélection. Cela revient plus précisément à :

- être disponible pour les interviews de tous types (présentiels-virtuels) et les prises d'images in situ destinées à la production du clip vidéo, mettre à disposition des photos/images vidéo existantes, etc. pour le clip ou le support de présentation ;
- participer à la cérémonie officielle de proclamation ou y déléguer un représentant ;
- accepter toute visibilité s'y rapportant dans le cadre de la communication et la promotion du concours ou de la cérémonie officielle de proclamation ;
- faire connaître la sélection auprès de son réseau de contacts ;
- diffuser l'information auprès de ses contacts presse.

INFORMATION CONCERNANT LES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

Les informations recueillies dans le cadre de ce concours sont collectées et enregistrées par le BRABANT WALLON pour l'exécution du présent concours mais aussi pour les éditions suivantes et peuvent consister en des données à caractère personnel.

Par conséquent, nous vous invitons à lire avec attention notre charte de confidentialité vous fournissant les informations nécessaires sur le traitement de ces données, ainsi que vos droits y découlant, conformément à la réglementation sur la protection des données à caractère personnel en vigueur.

Vos données à caractère personnel sont traitées en veillant au respect de la réglementation en vigueur et en particulier, du RGPD. Le responsable de traitement est l'administration provinciale du Brabant wallon, Place du Brabant wallon 1, 1300 Wavre. Son délégué à la protection des données (DPO) peut être contacté à la même adresse postale (indiquer « A l'attention du DPO ») ou par mail à dpo@brabantwallon.be.

Les informations relatives aux modalités de collecte, de traitement et de conservation de vos données, ainsi que les droits que vous pouvez exercer, sont repris dans la « Politique de gestion des données à caractère personnel », disponible sur le site internet de la Province (<https://www.brabantwallon.be/bw/mentions-legales/>) ou sur simple demande adressée au délégué à la protection des données (dpo@brabantwallon.be). »

En signant ce dossier de candidature, vous confirmez avoir pris connaissance de notre politique de confidentialité.

BESOIN D'AIDE POUR COMPLETER VOTRE DOSSIER ?

info@tropheesincidences.be

010.68.66.42

Fait à, le

Signature d'une personne habilitée à engager son organisation, son entreprise (nom + titre) :